

## Commission harmonisation des bibliothèques

F.Thévenin

9 Février 1990

D.Choux, R. Feldman et moi-même, nous sommes réunis le 14 septembre pour faire l'inventaire des problèmes concernant l'organisation de la bibliothèque de Grasse-Calern et son harmonisation avec celle de Nice prise comme référence. Ce projet vaste et important nécessiterait une étude en conseil administratif, qui pourrait également se placer dans un contexte plus général, comme par exemple une réflexion générale sur l'existence future du centre de Roquevignon. (Deux bibliothèques, deux centres de calcul, deux ..., cela doit-il s'éterniser?)

Il me paraît important de mentionner les différents points suivants qui sont, soit des rappels sur l'organisation de la bibliothèque de Nice avec la même proposition pour Roquevignon, soit des propositions nouvelles.

### Responsabilité des bibliothèques.

- a) Nice: D. Choux (T3) plein temps.
- b) Grasse-Calern (G.C.): R.Feldman (IE2).

Le point b n'est qu'une hypothèse de travail. En effet Mme Feldman accepte d'assumer la responsabilité de la bibliothèque à condition qu'on en considère sérieusement la restructuration. Dans les conditions actuelles ou il s'agit d'empiler les ouvrages, de suivre le travail du bibliothécaire, de classer les factures cette responsabilité n'en est pas une.

Le travail de Mme Feldman à l'OCA est en priorité celui de traductrice, de documentaliste avec l'aide apportée à l'organisation de colloques. Aussi, le travail proposé dans le domaine de la bibliothèque pourra se faire seulement en temps partiel (à définir en conseil d'établissement).

### Comité de lecture.

- a) Nice: H.Frisch, M.Hénon, F.Thévenin.
- b) Grasse-Calern: F.Mignard cessant cette activité, il est proposé deux autres personnes: E.Bois, Ch.Berger.

Il est souhaité que ces deux commissions se réunissent annuellement pour élaborer le budget et que la commission niçoise assiste aux premières réunions de la commission G.C. en tant que conseillère.

Le travail de chaque commission devra être échangé (échange de listes des ouvrages achetés pour éviter de doubler les achats).

### Budget.

a) La comptabilité des deux bibliothèques est séparée mais possède une enveloppe financière commune. Il est indispensable que ceci continue.

b) Il n'y a pas de budget missions pour les bibliothèques. Faut-il en prévoir un, éventuellement dans le cadre de la formation permanente pour des colloques de bibliothécaires.

### **Reliure.**

Depuis le départ de M. Madesjki, la reliure est en panne à Nice. Le relieur de Roquevignon (situé à Nice) est d'accord pour reprendre l'affaire. L'estimation est de 210 F le volume, ce qui fait un total de 40KF à Nice et de 16KF à G.C par an. Ces chiffres doivent être considérés comme un minimum. Par ailleurs il faudra rattraper un retard de 6 mois (à Nice), en conséquence il faut trouver 25KF supplémentaires en 1990. Il est à noter que cette position financière de la reliure a été soumise à M. Barlier fin 1989 et n'a toujours pas obtenu de réponse.

### **Revue.**

L'inventaire des revues achetées à Grasse - Calern et Nice doit être harmonisé pour réaliser des économies substantielles. Par exemple, il est aberrant que 2 revues de l'Astron. Astrophys. et le Suppl. soient achetées à G.C. Une seule doit suffire (une économie est facilement réalisable). D'une façon générale l'ensemble des abonnements des revues de Grasse-Calern devrait faire l'objet d'une analyse et d'une mise à jour.

Toutes les revues achetées à Grasse doivent être enregistrées avant de monter éventuellement au Calern; ce n'est pas le cas actuellement.

### **Livres.**

L'inventaire des livres est entièrement à faire à G.C. A Nice tout est parfait si ce n'est d'envisager de perfectionner le classement sur informatique en achetant le logiciel LOGO, qui est une aide précieuse pour l'utilisation de TEXTO. Il est suggéré de procéder de même pour G.C.

### **Petits matériels**

Pour 1990 nous souhaitons l'achat d'une machine à étiqueter (commune aux deux sites). Une machine à écrire est à fournir pour la bibliothèque de Roquevignon.

### **Locaux.**

a) L'aménagement de l'annexe de Nice par M. Hénon et F. Thévenin s'est achevé à la fin du printemps 1989. Cela a pris environ 6 semaines à temps plein à chacun d'eux. Ainsi nous disposons aujourd'hui d'un stockage de livres et de revues pour 20 ans. Quelques aménagements supplémentaires, et quelques archivages seront nécessaires pour considérer le travail comme définitivement achevé.

b) A Roquevignon, la bibliothèque n'est plus suffisante pour accueillir de nouvelles

revues: ça déborde. En conséquence, il est urgent de réfléchir à son avenir. Deux possibilités nous sont apparues. On échange la salle de conférence avec celle de la bibliothèque, et ainsi on récupère des mètres carrés. La deuxième solution est de ne toucher à rien et d'utiliser une partie des locaux de M. Gaignebet comme annexe de la bibliothèque (avec l'accord de celui-ci cela va de soi).

Dans les deux cas cela nécessite beaucoup de crédits. Si on se base sur les travaux de l'annexe de Nice menés par M. Marin, il faut compter un minimum de 75 KF.

L'archivage MIRASOL, est peut être une deuxième urgence, mais il est une nécessité d'en faire au moins l'inventaire. Le déplacement des livres serait reporté à plus tard (par exemple dans le cadre du réaménagement de l'actuelle salle).

#### **Informatique dans les bibliothèques.**

Le cablage des bureaux bibliothécaires des deux sites doit être réalisé sans trop tarder pour faire la saisie des ouvrages sur ordinateur. (Celui de Nice vient d'être fait.) Il semble judicieux d'acheter des terminaux intelligents qui peuvent prendre le relais du VAX. Un micro doit faire l'affaire. Ceci aurait l'avantage de favoriser l'ouverture de la bibliothèque sur l'extérieur.

#### **Reprographie**

Certaines personnes ont tendance à confondre la fonction de bibliothécaire avec un service de reprographie. Nous rappelons qu'en aucun cas les responsables de bibliothèques ne sont affectés à ce genre de service sauf pour les photocopies demandées par d'autres bibliothèques.

#### **Problèmes de personnel.**

D. Choux occupe un poste T3 et n'a jamais eu de revalorisation de carrière (personne ne s'en étant jamais vraiment préoccupé dans le passé). Un poste du niveau 1B est souhaitable.

Suivant le temps partiel qui sera proposé à R. Feldman (entre 0 et 100 %) des vacances doivent être proposés pour la bibliothèque de G-C; à condition bien entendu que cette bibliothèque sorte de l'état léthargique et désordonné dans lequel elle se trouve. Et ceci ne pourra pas se faire sans la bonne volonté de la totalité du personnel de G-C.

#### **Avenir et projets.**

Il faut maintenant aborder l'avenir des bibliothèques de Nice et G-C au sens de leur intégration dans un contexte national (évolution rapide des moyens informatiques des bibliothèques): réseaux de bibliothèques et également réfléchir à l'avenir de l'après D. Choux.

Deux personnes de L'OCA, Françoise Leguet-Tully et Pierre Souffrin, ont proposées à la région deux projets. Le premier intitulé "bibliothèque sans mur" est d'un intérêt

régional. Il est souhaitable que l'OCA s'y intéresse et y fasse participer de façon effective les 2 bibliothèques. Le second projet est purement local et concerne les archives de l'observatoire de Nice. Là encore il est souhaité voir aboutir ces efforts sans trop tarder. Ces deux propositions doivent faire l'objet d'une discussion au conseil, ainsi que pour décider qui fait quoi.

Comme conclusion, je dirais que ces quelques propositions devraient permettre à la bibliothèque de G-C, de sortir du désordre relatif dans lequel elle se trouve. Mais ceci ne pourra se faire qu'avec la volonté de la totalité du personnel de G-C.